



(Virus Respiratoire Syncytial)



Campagne d'immunisation 2025-2026

du 1er septembre 2025 à fin janvier 2026



Résumé des recommandations : immunisation des nouveau-nés et nourrissons contre les infections à VRS à partir du 1er septembre 2025 et jusqu'à fin janvier par :

- Vaccination de la femme enceinte entre 32 et 36 semaines d'aménorrhée (SA) ;
- ou immunisation passive du nouveau-né ou nourrisson par anticorps monoclonaux.

Le **virus respiratoire syncytial (VRS)** est le principal agent infectieux de la bronchiolite chez les **nourrissons**. Chaque année, près de 30% des nourrissons de moins de 2 ans sont touchés et 2 à 3% de l'ensemble des enfants de moins d'un an sont hospitalisés pour une bronchiolite sévère. L'épidémie saisonnière commence à la **mi-novembre**, atteint un pic en **décembre** et se **termine à la fin de l'hiver**.

POUR TOUS LES NOUVEAUX-NÉS ET NOURRISSONS EXPOSÉS À LEUR 1ÈRE SAISON

Fiche mémo OMEDIT, RCP



La **vaccination maternelle** et l'**immunisation passive par anticorps monoclonaux** sont **deux stratégies de prévention des infections à VRS**. La **Haute Autorité de Santé (HAS)** recommande qu'elles soient présentées et expliquées au(x) futur(s) parent(s) pendant la grossesse afin de leur permettre une décision éclairée. A ce jour, aucune étude n'a comparé scientifiquement ces deux options. Il n'est donc pas possible d'affirmer qu'une option est plus efficace que l'autre.

2 Stratégies

VACCINATION

FEMME ENCEINTE

Transmission des anticorps au fœtus pendant la grossesse

ABRYSVO® (vaccin VRS bivalent, recombinant)

Indication

Protection passive contre la maladie des voies respiratoires inférieures causée par le VRS chez les nourrissons de la naissance jusqu'à l'âge de 6 mois à la suite de l'**immunisation de la mère pendant la grossesse**.

Population

Femmes enceintes éligibles à la vaccination et d'âge gestationnel compris **entre 32 et 36 SA à partir du 01/09/25** et jusqu'à la fin de la période épidémique (1).

Posologie

1 dose d'ABRYSVO® (injection intra-musculaire).

Co-administration

Administration dans des sites d'injection distincts avec le **vaccin de la grippe saisonnière** et le **vaccin Covid-19**. Un intervalle de minimum **2 semaines** est recommandé avec l'administration possible du vaccin **diphtérie - tétanos - coqueluche - polio (dTcaP)**.

Efficacité

Protection dès la naissance. La protection est forte pendant les 3 premiers mois et diminue entre 3 et 6 mois. Afin d'assurer une transmission optimale des anticorps au nouveau-né, le vaccin doit être administré au minimum 14 jours avant l'accouchement.

Effets indésirables

Céphalées, myalgies, réactions au point d'injection (douleurs, rougeur, gonflement). A noter : une augmentation des naissances prématurées a été mise en évidence avec un autre vaccin similaire. Ce risque n'a pas été observé pour ABRYSVO®, sa surveillance est renforcée.

Prescription/Administration

Médecin, sage-femme,
Sous condition d'avoir suivi une formation : infirmier, pharmacien

Disponibilité

Pharmacies d'officine, établissement de santé, PMI

Coût et prise en charge

- En ville : 196,10€, **pris en charge à 100%** dans le cadre de l'Assurance maternité
- En établissement de santé :
 - pas d'avance de frais pour les patients
 - intra-GHS : à la charge de l'établissement
- En PMI :
 - pas d'avance de frais pour les patients
 - à la charge de la PMI

ADMINISTRATION D'ANTICORPS MONOCLONAUX

NOURRISSON / NOUVEAU-NÉ

Immunisation passive du nouveau-né/nourrisson

Nirsevimab (BEYFORTUS®)

Indication

- **Prévention des infections des voies respiratoires inférieures (IVRI)** dues au VRS chez les nouveau-nés et les nourrissons au cours de leur première saison de circulation du VRS.
- Prévention des IVRI dues au VRS des enfants jusqu'à 24 mois qui demeurent vulnérables à une infection sévère due au VRS au cours de leur deuxième saison de circulation du VRS (en attente de prise en charge).

Population

- Tous les **nourrissons nés à partir du 1er février 2025 (Métropole)**
- Les enfants jusqu'à l'âge de 24 mois demeurant **vulnérables** à une infection sévère due au VRS

Posologie

- 1ère saison : 1 injection (si poids < 5 kg : 50mg ; Si poids ≥ 5kg : 100mg).
- 2ème saison : 2 injections de 100mg en une seule fois

Co-administration

Possibilité de **co-administration avec les vaccins de l'enfance** dans des seringues différentes et des sites d'injection distincts.

Efficacité

Protection maximale 6 jours après l'injection. Protection d'au moins 5 mois.

Effets indésirables

Eruption cutanée, réaction au site d'injection, fièvre. Les effets indésirables rapportés sont généralement **non graves**.

Prescription/Administration

Médecin, sage-femme. Administration par un infirmier sur prescription médicale.

Disponibilité

Pharmacies d'officine, établissement de santé, PMI

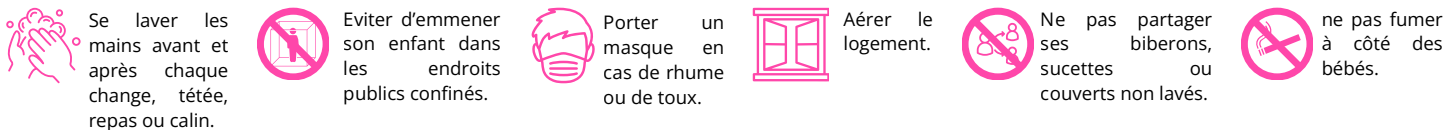
Coût et prise en charge

- En ville : 401,80€, **pris en charge à 30%** par l'Assurance Maladie (reste à charge : selon complémentaires santé). Pris en charge intégralement avec la C2S (ex-CMU) ou l'AME.
- En établissement de santé :
 - pas d'avance de frais pour les patients
 - compensation forfaitaire à l'établissement après déclaration PMSI
- En PMI :
 - pas d'avance de frais pour les patients
 - à la charge de la PMI

NB Si la naissance a lieu moins de 14 jours après la vaccination ou en cas de naissance prématurée, un rattrapage par immunisation passive par anticorps monoclonal est recommandé.

(1) **Femmes immunodéprimées :** La vaccination contre le VRS des femmes enceintes immunodéprimées n'est pas recommandée. L'administration d'anticorps monoclonal chez le nouveau-né dès la naissance ou le nourrisson est privilégiée. **Nouvelle grossesse après une première vaccination :** En cas de nouvelle grossesse chez une femme préalablement vaccinée contre les infections à VRS au cours d'une grossesse antérieure, il est recommandé de privilégier l'administration d'anticorps monoclonal chez le nouveau-né dès la naissance.

GESTES BARRIÈRES



EN SYNTHÈSE

A partir du 1er septembre 2025
(date de début de la campagne d'immunisation)



Naissance prévue entre le 1er septembre et la fin de la saison de circulation du VRS
(fin janvier 2026)



Nourrisson déjà né au 1er septembre 2025 :

Femme enceinte entre 32 et 36 SA	Nourrisson dès la maternité	Né entre le 1er février et le 31 août 2025	Exposés au cours de leur 2ème saison de circulation du VRS (= 2ème hiver) et qui demeurent vulnérables
Vaccin contre le VRS : ABRYSVO®	Anticorps monoclonaux : BEYFORTUS®	Anticorps monoclonaux : BEYFORTUS®	Anticorps monoclonaux : BEYFORTUS®



Il est important de consigner la **vaccination de la mère à la fois dans son carnet de santé/vaccination** et dans celui de l'enfant afin d'éviter une double immunisation qui ne serait pas justifiée.

A NOTER : NOUVEAU-NÉ ET NOURRISSON À RISQUE

Le palivizumab (SYNAGIS®) est indiqué dans la prévention des infections respiratoires basses graves, dues au VRS, nécessitant une hospitalisation chez les enfants à risque élevé d'infection à VRS :

- **Enfants nés à 35 semaines d'âge gestationnel** ou moins et de moins de 6 mois au début de l'épidémie saisonnière à VRS
- **Enfants de moins de 2 ans** ayant nécessité un traitement pour **dysplasie bronchopulmonaire** au cours des 6 derniers mois ou atteints d'une **cardiopathie congénitale** avec retentissement hémodynamique

Posologie : une injection par mois pendant la période à risque d'infections à VRS.

Disponibilité : en établissement de santé. Médicament rétrocédable.



POUR INFO



Avis HAS recommandations vaccinales contre les infections à VRS chez les femmes enceintes vaccination des femmes enceintes (6 juin 2024) et bilan de la surveillance bronchiolite hivernale 2023-2024 de SpF



1 Chaque hiver, la bronchiolite touche près de **30 % des nourrissons de moins de 2 ans**, soit environ 480 000 cas par an. Les épidémies de bronchiolite représentent la première cause d'hospitalisation en pédiatrie.

2 Lors de la saison **2023-2024**, le VRS a été impliqué dans **69% des cas admis en réanimation pédiatrique** (seul ou en co-infection).

3 L'immunisation **passive** est le **transfert** d'un **anticorps** à un sujet afin qu'il soit immunisé contre un antigène. Elle peut être réalisée par :

- Transfert d'anticorps par voie transplacentaire ;
- Administration directe d'anticorps à un sujet.

POUR EN SAVOIR PLUS



Synthèses d'informations pour le grand public

- **Santé publique France** (flyers) : bronchiolite, gestes barrières en hiver ;
- **Ministère de la santé** : FAQ bronchiolite grand public ;
- **HAS** : guide "bronchiolite, comment protéger votre bébé d'une forme grave ?" ;
- **OMEDIT NA** : dépliant VRS adapté aux parents ;
- **Vaccination-info-service version grand public** : pages dédiées aux maladies à prévention vaccinale ;



Synthèses d'informations pour les professionnels

- **Ministère de la santé** : FAQ bronchiolite pour les professionnels ;
- **OMEDIT NA vaccination boîte à outils** : mémos et guides dédiés aux maladies à prévention vaccinale ;
- **OMEDIT NAGG** : mémos dédiés aux médicaments, dont celui sur les anticorps monoclonaux contre le VRS ;
- **Vaccination-info-service version professionnelle** : pages dédiées aux maladies à prévention vaccinale ;



Réglementation et politiques :

- **DGS-urgent** : 2025-15 ;
- **Calendrier vaccinal de l'année en cours** : le document de référence précisant les recommandations vaccinales ;



Données scientifiques

- **Santé publique France** : pour chaque maladie, bilan de la surveillance bronchiolite hivernale 2022-2023 ;



Évaluations des recommandations

- **HAS** : VRS femme enceinte 06/06/24, VRS protection des nourrissons 16/10/24, BEYFORTUS® VRS 01/08/23 ; BEYFORTUS® 23/10/24 ;

